

## MOTION

### **L'insertion par l'activité économique : un secteur menacé par le projet de Loi de Finances 2026**

**La raison d'être de l'insertion par l'activité économique est de concilier l'économie, l'emploi et le territoire.**

Les structures d'insertion par l'activité économique (IAE) déploient depuis plus de quarante ans, une politique de lutte contre les exclusions et de retour à l'emploi au cœur des territoires. Chaque année, au niveau national, elles offrent à plus de 300 000 personnes éloignées de l'emploi, la possibilité de se former, de retrouver du lien social, un salaire et de renouer avec la confiance en l'avenir. Les ateliers chantier d'insertion, les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion et les entreprises d'insertion par le travail indépendant, répondent aux différents besoins du marché de l'emploi y compris sur les filières en tension. Ces entreprises inclusives combinent contrat de travail, formation et accompagnement spécifique, au bénéfice de tous : personnes remises à l'emploi, entreprises en recherche de main d'œuvre, collectivités, territoires...

**En Grand Est, l'insertion par l'activité économique représente :**

- **468 structures qui maillent les territoires**
- **10 800 postes ETP conventionnés par l'Etat**
- **Soit 32 400 parcours réservés à des personnes éloignées de l'emploi, accompagnées vers une insertion durable**
- **1 200 personnels permanents (encadrants techniques, chargés d'insertion, dirigeants...)**
- **Des richesses économiques et sociales générées localement. (masse salariale redistribuée, impôts et taxes reversés, pouvoir d'achat généré...) et coûts évités (allocations sociales non perçues)**
- **Un retour à l'emploi de 4 personnes sur 10 suite au parcours d'insertion en IAE et la résolution de multiples problématiques liées au logement, la santé, la précarité alimentaire, la santé...**

Derrière ces chiffres, on trouve une diversité de profils et de parcours : des demandeurs d'emploi de longue durée voire très longue durée, de la femme qui divorce et doit travailler

pour la 1<sup>ère</sup> fois, au senior licencié économique après 30 ans dans la même entreprise, ou le jeune décrocheur scolaire qui cherche à travailler.

Les SIAE participent ainsi à la politique régionale en faveur du développement des territoires en générant de l'activité économique dans les zones prioritaires (zones rurales, quartier politique de la ville) et en étant pionnière dans des filières essentielles pour le territoire : environnement, économie circulaire, industrie, propriété, services à la personne.

**Mais cette mission que les acteurs de l'IAE accomplissent chaque jour avec engagement est fortement menacée par les choix budgétaires du gouvernement.**

**Malgré les effets positifs largement démontrés de l'insertion sur les finances publiques, le projet de loi de finances 2026 a acté une baisse brutale du budget de l'IAE : - 200 M€ sur les 1,4 Mds €, équivalent à la suppression de 20 000 ETP d'insertion, soit 60 000 parcours d'insertion au niveau national sur l'année 2026.** Une véritable cassure du dispositif qui le fait repartir cinq à six ans en arrière après de longues années d'investissement et de développement.

**L'impact de la baisse des crédits IAE pour le Grand EST se traduirait par : 2 216,4 postes ETP en moins sur 2026, soit 6 649 personnes privées d'emploi sur nos territoires (le Grand Est représente 11,09% des crédits nationaux).**

Ces coupes budgétaires sont sans précédent. Au-delà du danger pour l'équilibre économique des structures d'insertion – déjà soumises à une conjoncture difficile, la suppression d'emplois aura pour conséquence d'augmenter les dépenses sociales (car les personnes resteront bloquées au chômage) et de faire baisser des recettes fiscales et sociales (car les personnes ne seront pas en situation d'emploi). A contre-courant de l'objectif de réduction du déficit public.

**L'association IAE Grand Est fait cette alerte en tant que tête de réseau régional fédérant plus de 200 structures d'insertion en Grand Est, porte-parole de ses adhérents, agissant pour soutenir un secteur en danger, en cohérence avec l'action d'autres réseaux de l'IAE : Chantier Ecole Grand Est, UNAI, COORACE, Les Acteurs de la Solidarité Grand Est ...**

En ce sens, le réseau IAE GRAND EST a soumis au Conseil régional Grand Est les propositions suivantes :

- **Affirmer le rôle économique et social des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans les territoires où elles sont implantées, et la nécessité de mettre davantage en évidence la place de l'insertion par l'activité économique dans le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).**

- Redéfinir avec les réseaux de l'IAE les critères d'accès aux dispositifs d'aides régionales pour les SIAE afin de permettre à un plus grand nombre de SIAE d'y recourir (investissement, projets, développement de l'emploi associatif). Et d'inscrire, dès le budget 2026, les crédits permettant d'accompagner ces actions sur l'IAE.
- Sécuriser la formation des salariés en parcours IAE dans les structures d'insertion par l'activité économique - un levier important vers l'emploi- en demandant le maintien de l'effort formation pour les publics les plus fragiles, rendu possible depuis plusieurs années par l'engagement de crédits spécifiques de la Région avec les crédits fléchés vers le PRIAE. En maintenant le niveau d'engagement dans son budget 2026.

Le CESER Grand Est soutient pleinement les propositions formulées par le réseau IAE Grand Est, et alerte sur les risques massifs de suppression d'emploi par les SIAE du fait des baisses de financement et de ses conséquences sur les zones d'emploi fragiles où la précarité est la plus ancrée.

Adoptée par le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est  
à l'unanimité lors de sa plénière du 11 décembre 2025.